

Projet de budget 2026

Le personnel rejette les mesures d'austérité du Conseil d'État

Considérant :

- La promesse du Conseil d'Etat que les récentes baisses d'impôts n'auraient pas de conséquence sur les services publics et leurs prestations ;
- La suppression prévue des annuités non seulement pour 2026 mais également les trois années suivantes (Plan Financier Quadriennal 26-29), dans lequel s'ajouterait dès 2027 la suppression du doublement du dernier salaire avant le départ à la retraite ;
- Que l'indexation n'a jamais été accordée entièrement depuis 2021 ;
- Les mesures d'économies imposées dans le PFQ 26-29 touchant des secteurs déjà sinistrés ainsi que le plan d'économies supplémentaire annoncé pour le printemps 2026;
- Que les postes inscrits ne seront pas suffisants pour maintenir la qualité des prestations et résorber les problèmes existants, dont les retards dans certaines délivrances de prestations;
- La suppression de l'indexation des subsides d'assurance-maladie ainsi que la réduction des montants de leur barème, ce qui impactera la population, dont de nombreuses personnes employées de l'Etat et du secteur subventionné ;
- Que les perspectives économiques du canton par le Groupe de Prospective Economiques (GPE) pour l'année 2025 et l'année 2026 annoncent désormais une croissance du PIB de 1,6 % en 2025 et 1,2 % en 2026, soit une prévision meilleure que celle sur laquelle se base le projet de budget (juin 2025).
- **Que le personnel n'a eu aucune réponse du Conseil d'Etat sur ses exigences formulées lors de l'Assemblée du Personnel des 13 et 30 octobre dernier.**

L'Assemblée des Délégué-e-s valide la décision de l'Assemblée du Personnel du 30 octobre et confirme à nouveau qu'elle exige :

- **Le respect des mécanismes salariaux avec l'octroi des annuités pour les 4 prochaines années ;**
- **Une indexation des salaires à 2.5% pour 2026, pour faire face à l'inflation et l'augmentation du coût des primes d'assurance maladie ;**
- **L'octroi des postes en adéquation avec les besoins réels afin de garantir la qualité du service public ;**
- **Le retrait du plan d'économies annoncé afin de préserver les conditions de travail, les salaires et les prestations publiques à la population ;**

Faute de réponse positive à ces exigences, l'Assemblée des Délégué-e-s appelle l'ensemble des collègues de l'Etat et des entités subventionnées à faire :

Grève l'après-midi du mardi 11 novembre dès 13h00 :

13h00 : piquets de grève sur les lieux de travail

16h00 : rassemblement et départ de la manifestation au parc des Chaumettes

18h30 : Assemblée du Personnel au Palladium, en suite de la manifestation

L'Assemblée du Personnel convoquée lors de cette grève pourrait décider de la suite de la mobilisation

Résolution votée à l'unanimité